

## **Présentation au Comité spécial sur la réforme électorale**

Bernadette Jordan, députée de South Shore—St. Margaret's, Nouvelle-Écosse

Objet : Rétroaction des électeurs au sujet de la réforme électorale

### **5 octobre 2016**

À titre de députée de la circonscription de South Shore—St. Margaret's, j'ai organisé une séance de discussion sur la réforme électorale le 3 août 2016 à Liverpool, en Nouvelle-Écosse, à laquelle environ 40 personnes ont participé. Cette présentation au comité spécial sur la réforme électorale résume les commentaires qui m'ont été transmis lors de la consultation et par l'entremise d'environ 120 formulaires et courriels personnalisés qui ont été reçus par mon bureau à ce sujet. En raison des dédoublements entre les courriels et la participation à la réunion, la présentation reflète l'opinion d'environ 90 électeurs de South Shore—St. Margaret's qui ont consacré le temps et l'énergie nécessaires pour mener des recherches et partager leur point de vue. Je les remercie de leur considération, de leur enthousiasme et de leur contribution.

La rencontre de deux heures consistait en une courte présentation du contexte entourant cette consultation publique et un bref aperçu de la réforme électorale, suivie de brèves présentations. La partie axée sur la consultation comprenait trois questions, qui ont d'abord été abordées en petits groupes, qui ont ensuite été résumées en groupes de plus grande taille et qui ont finalement fait l'objet d'une discussion ouverte dans l'ensemble du groupe. Les trois questions portaient sur la représentativité du système de votation actuel (et des solutions envisagées pour rendre le système plus inclusif), le vote électronique obligatoire et la relation idéale entre un député élu et les citoyens de sa circonscription.

L'adjoint exécutif de mon bureau a coanimé la réunion, pris des notes et participé à la rédaction du présent rapport. La présentation est divisée en fonction des thèmes abordés qui s'inscrivent dans le mandat du comité.

Je vous remercie de tenir compte de la rétroaction des résidents de South Shore—St. Margaret's lors de vos délibérations.

**Bernadette Jordan, députée**

South Shore—St. Margaret's

## **Groupes sous-représentés**

La plupart des participants à la rencontre étaient d'accord pour dire que des groupes particuliers, comme les Autochtones, les jeunes, les femmes, les Canadiens à faibles revenus, les personnes handicapées, les nouveaux arrivants au Canada et les minorités ethniques, sont sous-représentés dans le processus électoral et dans le Parlement élu. Quelques-uns étaient en désaccord, et disaient que ces individus choisissaient de ne pas se présenter aux élections, et qu'il ne s'agissait donc pas d'une exclusion systématique. Une personne a mentionné que des politiques sociales visant à lutter contre la pauvreté assureraient une participation électorale plus élevée. Une autre personne a fait remarquer qu'il ne s'agit pas d'enjeux simples et que les obstacles (et par conséquent les solutions) peuvent être différents selon le groupe. Plusieurs personnes étaient d'accord avec cette affirmation. Toutefois, de façon générale, certains ont proposé le vote en ligne et le vote obligatoire (ces deux options seront abordées plus en détail ci-dessous) et de tenir le scrutin un dimanche afin d'augmenter la participation électorale.

De nombreux participants à la rencontre, de même que des gens qui ont envoyé des courriels, ont souligné que les personnes qui ont voté pour un candidat qui n'a pas remporté l'élection ou les personnes dont le parti privilégié n'a pas remporté un nombre proportionnel de sièges à la Chambre des communes étaient des personnes sous-représentées. Ces personnes appuyaient de façon générale une forme de représentation proportionnelle. Quelques autres participants ont contredit cette idée en faisant valoir que tous les votes comptent, mais que le candidat ou le parti préféré de chaque électeur ne peut pas remporter l'élection.

D'autres personnes ont affirmé que les électeurs qui n'habitent pas dans des circonscriptions déterminantes sur le plan électoral et les personnes qui habitent à l'extérieur du Canada depuis plus de cinq ans sont sous-représentés dans le système démocratique canadien, mais cet aspect n'a pas été abordé en profondeur.

Plusieurs personnes ont proposé d'abaisser l'âge de vote à 16 ans pour encourager plus de jeunes à s'impliquer à un plus jeune âge. D'autres disaient que des programmes d'éducation civique offerts aux jeunes, particulièrement dans les écoles, feraient augmenter le taux de participation électorale chez les jeunes. Certains ont par contre affirmé que même si l'éducation peut sans doute aider, elle n'est pas la panacée au problème de la participation électorale.

Une discussion longue et animée a porté sur le fait que le rôle du député est essentiellement de représenter son parti ou ses électeurs et sur les gens qui choisissent de ne pas participer au processus démocratique parce qu'ils croient que leurs actions n'ont aucune conséquence, que les politiciens ne sont pas dignes de confiance et que leur vote ne ferait aucune différence.

## **Les députés : membres de leur parti et représentants de leurs électeurs**

Même si cette question ne porte pas particulièrement sur le système électoral, les valeurs qui ont été exprimées dans le cadre de cette discussion donnent un contexte important relativement au système électoral qui répondrait le mieux aux besoins des Canadiens. La conversation comprenait aussi plusieurs

suggestions sur la façon dont les députés peuvent communiquer avec leurs électeurs et la répartition de leur temps entre les besoins particuliers de leurs électeurs et leur fonction législative à la Chambre des communes.

La plupart des participants à la rencontre semblaient d'accord pour dire qu'il existe une tension importante entre le point de vue d'un parti et celui des électeurs. On propose entre autres plus de votes libres à la Chambre des communes. Même s'ils reconnaissent qu'une circonscription a souvent plus d'une opinion sur une question, certains participants soutiennent qu'un député devrait toujours voter conformément à l'opinion de la majorité des électeurs de sa circonscription, alors que d'autres appuient l'idée que le député doit prendre les décisions qui bénéficieront le plus à sa circonscription, selon lui.

Certains croient que leur opinion n'est pas bien représentée actuellement au Parlement, car ils appuyaient un candidat non libéral à la dernière élection, et soutiennent que s'il y avait plusieurs députés pour un même secteur (selon le système de représentation proportionnelle), leur opinion serait mieux représentée.

### **Vote obligatoire**

Même si plusieurs pensent que le vote obligatoire ferait augmenter le taux de participation, la vaste majorité des participants n'appuyait pas le vote obligatoire, car celui-ci priverait du droit de vote certains groupes, comme les Canadiens à faible revenu. Certains participants ont proposé d'utiliser des incitatifs au lieu de punitions pour inciter les gens à voter, y compris des chèques-cadeaux dans des entreprises locales ou des crédits d'impôt. Des participants se sont vivement opposés à tout incitatif versé par le secteur privé dans le cadre du processus électoral. Quelques participants ont précisé que si le vote devenait obligatoire, il devrait être possible de choisir « Aucun de ces choix » sur le bulletin de vote.

### **Vote électronique/en ligne**

La majorité des participants appuyaient l'idée d'un vote en ligne ou électronique comme prochaine étape logique pour le Canada, même si certains se montraient préoccupés par la cybersécurité et la nécessité d'une trace écrite pour s'assurer de sa fiabilité. Quelques personnes ont noté que le vote en ligne rendrait le vote plus convivial et plus accessible, sans toutefois se traduire par un engagement plus marqué. Des participants ont souligné que certaines régions de South Shore—St. Margaret's n'ont pas accès à des services Internet à large bande fiables, donc la question du vote en ligne est sans objet pour certains électeurs. On a aussi proposé de voter par téléphone.

### **Réforme du système électoral**

La vaste majorité des gens qui ont donné leur opinion sur le sujet appuient une forme de changement du système électoral. Quelques personnes ont affirmé être prêtes à attendre après l'élection de 2019 pour apporter des changements, afin que ceux-ci soient bien communiqués au public.

Quelques personnes ont mentionné qu'elles étaient particulièrement satisfaites du système majoritaire uninominal à un tour actuel.

Quelques personnes étaient en faveur d'un référendum, car elles affirment que la majorité des Canadiens doivent appuyer les changements pour que ceux-ci soient mis en œuvre. Par contre, d'autres sont opposés à un référendum sur la question parce que la plupart des Canadiens sont mal informés au sujet des différents modes de scrutin.

### *Représentation proportionnelle*

La plupart des gens qui m'ont donné de la rétroaction sur la réforme électorale étaient en faveur d'une forme de représentation proportionnelle, même si la plupart des gens ne semblaient pas avoir de préférence pour un système particulier.

Ceux qui appuyaient la représentation proportionnelle louangeaient un système qui engendrerait une plus grande collaboration entre les membres de différents partis politiques, qui ferait en sorte que les Canadiens sentent que leur vote compte et sont mieux représentés dans notre gouvernement et qui produirait des députés plus représentatifs des Canadiens qui les ont élus.

Aucune option ne semblait dominante chez ceux qui se disaient en faveur d'un système de représentation proportionnelle. Les commentaires étaient variés selon le sujet et l'opinion sur le sujet, y compris la complexité du système, les façons de s'assurer que les enjeux régionaux sont encore bien représentés (ce qui pourrait changer si la taille des circonscriptions est modifiée), le rôle des différents députés dans un système où les circonscriptions sont représentées par plusieurs députés et la façon dont les Canadiens et les candidats réagiraient aux listes ouvertes et fermées de certains systèmes de représentation proportionnelle.

### *Scrutin préférentiel*

Le système de scrutin préférentiel n'a pas été abordé en détail lors de la réunion. Une personne a fait remarquer qu'il serait plus difficile à administrer. Certaines personnes ont affirmé que les résultats étaient semblables à celui du système majoritaire uninominal à un tour, ce qui ne serait pas satisfaisant. Une autre personne a noté qu'elle préférerait un système préférentiel et que ce système ferait en sorte que la gouvernance du Canada ne serait pas compromise par des points de vue extrêmes.